



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT HWI

MISE À JOUR juin 2025

➤ **LES FRAIS DU CAMP D'ÉCHAUFFEMENT DE PRÉ-SAISON ne sont pas remboursables et aucun crédit ou remboursement n'est accordé pour les sessions manquées.**

- **Demands de remboursement:**

Toutes les demandes de remboursement doivent être faites par écrit en utilisant le formulaire de demande de remboursement disponible sur la page d'inscription du site internet de HWI. Si un joueur souhaite se retirer avant le début de la saison 2025-2026 ou au cours de celle-ci, le remboursement sera établi selon les conditions suivantes:

- **AVANT le 31 août 2025:**

Seules les demandes de remboursement formulées par écrit et reçues par HWI AVANT le 31 août 2025 à 23h59 pourront faire l'objet d'un remboursement total des frais d'inscription.

- **Entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025:**

À partir du 1er septembre 2025, HWI doit payer des cotisations pour chaque joueur inscrit. Ces montants ne sont pas remboursés à HWI si le joueur décide d'annuler son inscription. Le tableau ci-dessous présente les cotisations 2025-2026 par division (qui incluent l'assurance du joueur) qui ne sont en aucun cas remboursables après le 1er septembre 2025.

Division	Total
M7	99.69\$
M9 à M18	116.94\$
Junior et Senior	127.84\$

À partir du moment où un joueur est programmé pour sa première évaluation sur glace ou son premier entraînement, des frais sont encourus par HWI (que le joueur soit présent ou non). Si un remboursement est demandé entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025, 80% des frais d'inscription à la saison seront remboursés, moins les frais de cotisation indiqués dans le tableau ci-dessus.

➤ Exemple: Un joueur M9 a payé des frais d'inscription de 440\$ pour la saison. Le remboursement sera de 80% de 449\$ = 352\$, moins les frais de cotisation non remboursables de 116.94\$ = un remboursement de 235.06\$ de la part de HWI.

- **Entre le 1 décembre 2025 et le 1er avril 2026**

Si un joueur abandonne pour cause de maladie/blessure ou pour une autre raison entre le 1 décembre 2025 et la fin de la saison, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour effectuer une demande d'annulation et de remboursement, vous devez remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant: [FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT](#)

Le formulaire de demande de remboursement est également disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante: <https://www.hockeywestisland.org/politique-de-remboursement/?lang=fr>